

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour ce rapport qui concerne la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme du Grand Lyon sur le territoire de la Commune de Décines.

M. LE MAIRE : C'est la révision sur le territoire du Grand Montout donc un débat toujours au cœur de l'actualité.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, pour la troisième fois, comme vous venez de l'indiquer, vous demandez l'avis du Conseil municipal sur le projet de révision du PLU de Décines Charpieu destinée à permettre l'implantation d'un grand stade sur la zone du Montout.

Si le projet a légèrement évolué et c'est précisé sur certains points de détails, le document destiné à recueillir notre avis ou celui des concitoyens comporte maintenant, sur un plan quantitatif, 300 pages contre à peine 44 dans sa version de 2008. Certaines bourdes du précédent dossier ont ainsi été gommées mais il en reste. Ainsi, on tient désormais compte des habitations existantes rue Marceau et chemin du Montout. Un emplacement est enfin réservé pour prévoir les aménagements lourds de l'avenue Jean Jaurès. Mais le jargon technocratique employé cache souvent un manque de rigueur dans l'argumentation et les schémas.

Ainsi, des flèches vertes en direction du Grand Large, sont dénuées de sens quand elles traversent des zones déjà fortement urbanisées.

Je note par ailleurs que vous supprimez les emplacements réservés pour la voie LY6 devant relier les 7 Chemins à l'échangeur n° 7, mais les tracés correspondants sont toujours présents dans les dessins du PADD qui est une des pièces constitutives du dossier du PLU. D'ailleurs, cette modification devrait aussi être mise en œuvre à Chassieu qui attend avec une certaine inquiétude les nouveaux tracés de la voirie reliant Eurexpo au site du stade.

Mais revenons comme vous l'indiquiez sur le projet proprement dit. Plus d'informations certes, mais pas de grande évolution sur le fond, ce qui m'incite à renouveler une fois de plus certaines de mes interrogations de 2009 et de 2010 restées sans réponse.

La question de l'efficacité des infrastructures de desserte et celle de leur financement reste entière. Je me permets de rappeler aux Lyonnais qu'au total, ce sont 200 millions d'euros que le Grand Lyon et le

SYTRAL vont dépenser uniquement pour les infrastructures d'accès à l'OL Land.

Par ailleurs, avez-vous des garanties à nous proposer contre d'éventuelles dérives spéculatives sur les terrains qui seront cédés à la « Foncière du Montout », filiale du groupe OL ?

Troisième point, la rentabilité sociale des équipements publics dédiés au stade est loin d'être garantie au regard du peu de jours d'utilisation de l'enceinte. En effet, seulement 4 à 6 manifestations par an justifient l'acheminement de plus de 60.000 spectateurs : pour les autres matches ou manifestations, une jauge de 48.000 spectateurs semblerait largement suffisante. Alors à quoi bon ?

Quatrième point, la desserte multimodale est extrêmement fragile car elle repose sur des hypothèses non assorties d'une marge d'évolution, et sur une utilisation très tendue d'une centaine de bus articulés et d'une trentaine de rames de tramway à une cadence jamais vue à Lyon. Le moindre accroc, et c'est le blocage de Lyon et des problèmes de sécurité bien réels pour gérer les flux de supporters !

Cinquième point, quelle assurance pouvez-vous donner au Conseil concernant la santé financière de votre partenaire privé : saura-t-il réunir les financements nécessaires à ses propres investissements ?

Sixième point, au-delà, pouvez-vous nous garantir que si la société OL ne parvient pas à rentabiliser son investissement elle ne demandera pas aux collectivités locales, et en particulier au Grand Lyon, une subvention d'équilibre ? Ceci a déjà été observé dans d'autres agglomérations françaises non pas pour des grands stades, mais pour des grandes salles multifonctions. Au départ, ces Zénith 100 % privés devaient s'autofinancer puis, face à la réalité économique, les collectivités ont été appelées à la rescousse. Aussi regrettons-nous l'absence d'information du Conseil municipal sur l'équilibre financier de ce projet.

Enfin, dernier point qui est connexe à cette révision, je souhaiterais également connaître l'état d'avancement des études concernant le stade de Gerland en cas de départ de l'OL, ainsi que le budget prévisionnel nécessaire à sa rénovation et à sa réhabilitation dans le cadre de sa reconversion pour accueillir le LOU Rugby.

Le projet de révision du PLU de Décines, même amélioré, ne nous convainc toujours pas. De plus, nous estimons qu'à ce jour le Conseil municipal de Lyon n'a qu'une information partielle sur l'ensemble de ce dossier. C'est pourquoi nous souhaitons que la Ville de Lyon donne un avis défavorable au dossier d'arrêt du PLU tel qu'il nous est présenté aujourd'hui, et nous voterons donc contre la délibération. Je vous remercie.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Cette révision du PLU bien sûr est nécessaire pour que le grand stade voie le jour sur le site du

Grand Montout. Le groupe Lyon Divers Droite votera ce rapport, nous renouvelons à cette occasion notre entier soutien au projet de stade de Gerland.

Bien évidemment, le site idéal présentant toutes les qualités pour accueillir un tel équipement n'existe pas. Celui de Décines est une opportunité pour le développement économique équilibré entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération et c'est aussi un paramètre important à prendre en compte.

Comme l'ont affirmé les récentes études de l'INSEE, la précarité liée à l'emploi est concentrée en effet à l'Est de Lyon. La réalisation de cet équipement sportif constituera un accélérateur d'investissements pour les programmes en cours dans ce secteur. Générateur d'emplois, il sera un élément fort de requalification des communes de la première couronne.

Alors, oui au grand stade, oui au développement économique et à la création d'emplois dans l'Est Lyonnais. Oui au rayonnement de l'agglomération lyonnaise ! Mais puisque nous parlons de grands équipements sportifs, comme vous le savez sans doute, le Président de la République a annoncé lors de ses vœux au monde sportif, une aide de l'Etat de 15 millions d'euros pour construire un grand centre aquatique en France.

Notre pays compte dans ses rangs les meilleurs nageurs du monde, mais pas une seule ville en France n'est en mesure d'organiser de grandes compétitions internationales. Pour le Président de la Fédération française de natation, ce centre pourrait se faire aussi bien à Paris intra-muros que dans une autre ville. Les possibilités d'accueil sont vastes et les candidatures vont se multiplier.

Christian Estrosi, Maire de Nice, a déjà fait savoir qu'il était intéressé par le projet. Alors, Monsieur le Maire, vous qui avez la réputation d'être un très bon commercial, nous comptons sur votre mobilisation et celle de notre Adjoint aux Sports pour que Lyon soit candidate à l'accueil de ce grand centre nautique.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, nous voilà consultés à nouveau pour la troisième révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui concerne la commune de Décines, en vue de la construction du grand stade. Ce sujet a déjà été évoqué à de nombreuses reprises dans cette enceinte ou ailleurs, et c'est donc l'occasion de faire le point sur ce dossier en répondant à trois questions.

Première question : qui est responsable de cette situation et des problèmes que rencontre ce dossier aujourd'hui ?

Première réponse : vous, Monsieur Collomb ! Et uniquement vous ! Si nous en sommes à la troisième enquête publique, c'est parce que

vous avez mal piloté ce dossier. Si les deux premières tentatives ont échoué, c'est de votre responsabilité ! Les difficultés de procédure sont donc uniquement à porter à votre crédit et c'est donc bien à un problème de pilotage que nous devons la situation actuelle. Alors pourquoi cette précision ? Parce que je sais que vous aimez bien accuser les autres de vos propres erreurs et essayer de leur faire porter le chapeau, mais je voulais quand même profiter de cette occasion pour rétablir la vérité sur ce point-là : vous êtes le responsable de cette situation !

Deuxième question : pourquoi ce dossier rencontre des difficultés ? Là aussi, beaucoup de choses ont été dites, d'abord parce que vous avez fait le choix du site seul, sans aucune concertation préalable avec les élus des territoires concernés. Pas étonnant que localement, y compris dans votre Majorité, vous rencontriez des oppositions. Là où il aurait fallu concerter, vous avez choisi la stratégie du passage en force. Ne vous étonnez pas de susciter la contestation !

Ensuite parce que sur des questions importantes vous n'avez pas apporté de réponse satisfaisante, et notamment sur celle de l'accessibilité. Même s'il y a des efforts dans cette troisième enquête publique, on est encore loin d'avoir des éléments précis sur le sujet. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de réclamer lors d'une séance ici au Conseil municipal, les études sur les conséquences pour le 3^e arrondissement, notamment dans le quartier de la Part-Dieu les soirs de match, sur les carrefours, sur le trafic dans ce secteur-là. Nous attendons toujours...

Enfin, vous avez accepté un montage juridique de mon point de vue fragile. Si nous sommes d'accord avec le principe du partenariat public-privé, nous considérons qu'il doit respecter un équilibre. Or, investir plus de 200 millions d'euros d'argent public sans aucune contrepartie directe ne nous paraît pas équilibré, mais après l'opération de l'Hôtel Dieu, rien ne nous étonne : tout donner à une entreprise privée sans aucune contrepartie, avec le soutien d'une majorité socialiste, communiste et autres, cela laisse parfois un peu rêveur !

Ensuite, pour terminer cette liste malheureusement non exhaustive de vos lacunes, nous avons mené une mission sur le site sportif de Gerland et malgré cette mission d'information, malgré nos appels répétés à dire : quel avenir pour nos équipements sportifs de Gerland, y compris au-delà du stade, et bien là aussi il n'y a aucune réponse pour les élus de Lyon que nous sommes. Ce n'est pas acceptable !

Alors, troisième et dernière question : qu'en est-il de la déclaration d'intérêt général ? Puisque vous revenez souvent dessus ! D'abord, je voudrais préciser que l'absence de déclaration d'intérêt général ne gêne en rien le déroulement de la procédure. Il est donc clair que votre insistance sur le sujet n'a sans doute rien à voir avec le déroulement du dossier : c'est peut-être une tentative de faire porter par d'autres votre propre responsabilité, ou peut-être de vous ménager une porte de sortie, au cas où ?

Ensuite, la réponse vous a été donnée : l'Etat attendra la fin de la révision du PLU. L'Etat n'est pour rien dans le résultat de la précédente enquête publique qui a été tellement sévère sur quasiment tous les aspects du dossier. Alors, si vous ne respectez pas la concertation et les avis exprimés, l'Etat lui, le fait : c'est donc au terme de la nouvelle procédure engagée, qu'il se prononcera sur l'intérêt général de ce projet.

En conclusion, je terminerai en contestant les deux positions caricaturales dans lesquelles vous essayez d'enfermer le débat :

Première caricature : les opposants à Décines sont contre l'Olympique Lyonnais. C'est n'importe quoi ! Et je crois que la passion des supporters pour une équipe ne dépend pas de l'équipement dans lequel elle joue.

Deuxième caricature : ceux qui sont contre, manqueraient d'ambition pour notre agglomération. Là aussi, nous le contestons. L'ambition que l'on peut avoir pour notre agglomération, y compris pour son club de football, ne peut pas tout justifier et ne justifie, en tout cas, pas le passage en force qui a été votre méthode de fonctionnement sur ce dossier depuis le début. C'est donc une méthode que nous ne pouvons pas cautionner. En conséquence de quoi, nous voterons contre, certains s'abstenant. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. C'est qui certains ? Vous pouvez nous indiquer...

M. HAVARD Michel : Vous le verrez au moment du vote !

M. LE MAIRE : Pour la presse, c'est intéressant de savoir...

M. HAVARD Michel : Au moment du vote, nous le saurons !

M. LE MAIRE : Autant le savoir ce soir.

M. HAVARD Michel : Au moment du vote ! On ne va pas se déterminer avant la fin des débats. Je sais que vous voulez faire voter les gens avant de discuter, mais c'est mieux de le faire après !

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, la Ville de Lyon doit aujourd'hui se prononcer, pour donner son avis sur le projet de révision du PLU sur le territoire de la Commune de Décines-Charpieu, en vue de la réalisation du stade, dont on parle tant.

Notre agglomération, nous le répétons, à l'image de notre pays, connaît un retard très important en matière de grands équipements sportifs conformes aux normes européennes. La réalisation d'un Grand Stade de dimension métropolitaine sur le site du Grand Montout, comme enjeu local et national, représente donc une belle opportunité de développer l'image et

le rayonnement international de l'agglomération. A cet égard, il est situé dans une dynamique urbaine, autour de la ligne forte de transport en commun et, de ce fait, participe au développement de l'attractivité économique de l'Est lyonnais, lequel développement est cohérent avec les orientations définies par le SCOT, approuvé le 16 décembre 2010.

De ce point de vue, l'intérêt général du projet du Grand Stade est parfaitement fondé. Et ce, d'autant plus, que la révision et le projet semblent tenir compte de la nécessité de distinguer ce qui relève de l'investissement privé et de ce qui relève de l'investissement public. En effet, outre le fait que la collectivité n'aurait pas les moyens de financer elle-même un tel équipement, nous soutenons le modèle de développement qui a fait ses preuves pour le projet de la Confluence, comme pour le projet du Carré de Soie, où 1 € d'investissement public génère en moyenne 4 € d'investissements privés. De plus, nous estimons que ce projet offre l'opportunité d'amplifier notre politique de renforcement des centres villes des communes : en l'occurrence, celle de Décines.

Pour autant, et comme sur tous ces projets où l'investissement public est fortement mobilisé, nous serons très vigilants à ce que l'argent public profite pleinement aux territoires, aux communes et aux habitants directement concernés. D'où nous réitérons nos trois propositions pour conforter l'intérêt général de ce projet :

1/ Premièrement, que le schéma d'accessibilité retenu, et notamment les transports en commun, profitent plus encore que ce qui est aujourd'hui proposé, aux populations des communes directement concernées par le projet : Bron, Décines, Meyzieu et Chassieu. Ce schéma d'accessibilité devrait offrir une alternative crédible au « tout automobile » et proposer des déplacements plus sobres et plus durables.

2/ Deuxièmement, que les exigences en matière de politique d'insertion par l'emploi soient très fortes, tant dans le cadre de la réalisation que de l'exploitation de ce futur équipement. Nous serons donc vigilants :

- pour que l'emploi et l'insertion servent les plus défavorisés et les plus vulnérables ;

- à la préservation et au développement des commerces et services déjà présents sur le secteur.

3/ Troisièmement, concernant le V vert : nous sommes déjà intervenus.

Nous déplorons quand même que nous n'ayons pas la mainmise totale sur le projet, faute de financement et par l'absence de volonté politique de l'Etat de se saisir de ces questions. Si nous sommes –comme certains le disent- en plein dans le « foot-business », doit-on rappeler que le Gouvernement Raffarin a réformé le Code du sport, pour le rendre

conforme à l'Union européenne et permettre la cotation en Bourse d'équipes de foot, alors que, sous le Gouvernement Jospin, la Ministre des Sports, Marie-Georges Buffet, a résisté à cette marchandisation. On trouve donc étonnant cette montée révolutionnaire de la Droite sur ce dossier.

Cet équipement sportif va permettre d'apporter un plus à l'emploi ; il peut tisser du lien social. Nous donnons un avis favorable sur ce dossier.

Excusez-moi, j'ai encore dépassé mon temps de parole.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Je dois avoir cinq minutes de temps de parole, je laisserai 15 secondes à M. Havard et je lui laisse donc 4 mn 45 secondes pour réfléchir et me dire où sera, selon lui, le futur stade de l'Olympique Lyonnais, vu que son Collègue Emmanuel Hamelin a dit, contre son avis, qu'il le voulait à Gerland, outre que son collègue Denis Broliquier a dit, contre son avis, qu'il le souhaitait à Décines ! Il faudra donc, une bonne fois pour toutes, nous dire où vous le souhaitez et je vous laisse 15 secondes pour cela. Cela nous intéressera parce que pour l'instant, hormis dans le virtuel...

M. LE MAIRE : Vous les lui laissez tout de suite ou après ?

M. BRAILLARD Thierry : Après, Monsieur le Maire, car je voulais laisser un temps de réflexion à notre Collègue.

C'est vrai que ce débat, on le connaît bien, je ne vais pas revenir là-dessus. Je voudrais simplement rappeler à M. Geourjon : j'ai souvent comparé le stade des Lumières de Lyon, avec le stade de Munich et l'Arena, pour vous dire que le Bayern de Munich n'arrivait même plus à remplir l'ancien stade olympique. Depuis, ils ont une Arena de 67.000 places, qui est tout le temps pleine, parce que les conceptions, les réalisations, les stades de 2011 n'ont rien à voir avec ceux de 1920 et qu'il y a notamment une conception où l'on y va pour passer un moment, pour manger, pour se distraire. Il y a même des crèches, alors que dans les anciens équipements, on ne pensait pas à cela. C'est pour cela qu'il faut voir quand même l'avenir et ne pas s'arrêter au passé.

La réussite de l'Olympique Lyonnais fait qu'aujourd'hui, on a la chance d'avoir dans cette agglomération, un grand club européen. Il faut savoir que tous les grands clubs européens, sont aujourd'hui propriétaires de leurs stades. Il n'y en a pas un qui n'est pas propriétaire de son stade. Qu'on a la chance à Lyon d'avoir le seul projet en France, uniquement privé. Alors je veux bien après que, par –j'allais dire- des effets de manche, on essaie de mélanger, comme l'a dit M. Havard, que c'était un projet public/privé. Non !

On va en parler des projets public/privé. Je vais vous donner un exemple : l'exemple de Marseille, ville que vous connaissez bien et vous verrez ce que c'est pour le contribuable, un projet public/privé !

Là, on est dans un projet uniquement privé : c'est-à-dire que le stade sera de financement entièrement privé, 100 %. Alors qu'ensuite, M. Geourjon s'inquiète de l'état et de la situation financière de l'Olympique Lyonnais, j'allais dire grâce à l'introduction en bourse, l'Olympique Lyonnais a aujourd'hui des devoirs, qu'il remplit d'ailleurs, d'information, de publicité sur ses comptes : cela a été fait, il y a deux jours. On connaît parfaitement la situation de l'Olympique Lyonnais. On connaît parfaitement la façon dont il va financer son stade : donc, il n'y a pas d'inquiétude là-dessus.

Oui, parce qu'il y a le projet privé et il y a des projets public/privé : Lille, Marseille, Nice, Bordeaux. C'est quoi un projet public/privé ? C'est un investissement, où un promoteur va construire le stade et ensuite va le faire garantir sur les financements publics par la ville pendant trente ans.

Prenez l'exemple de Marseille : l'investissement est de l'ordre de 350 M€. C'est Bouygues qui a été choisi, en contrepartie que Bouygues fasse cette rénovation, Bouygues a un droit de monter sur 20.000 m² des bureaux et un hôtel, sans concertation aucune. Et derrière, la Ville de Marseille devra pendant plus de trente ans, rembourser à Bouygues 10 M€ par an. En contrepartie, viendra la redevance d'occupation du stade payé par l'Olympique de Marseille.

Je rappelle qu'aujourd'hui l'Olympique Lyonnais verse 1,2 million d'euros, que la Ville de Marseille espère obtenir de l'Olympique de Marseille 3 millions d'euros, ce qui veut dire que pendant 30 ans, le contribuable marseillais paiera 7 millions d'euros pour son stade. Ca c'est du public privé.

Or, nous, on ne vous demande rien là-dessus et l'Olympique Lyonnais ne nous demande rien.

Ensuite, sur le choix de Décines, on ne va pas en reparler, on a dit quelle était la raison de ce choix. Simplement, je vais me faire, l'espace de deux minutes, et pourtant, il y a de nombreux avocats dans cette salle, l'avocat de Gérard Collomb. Il est bien clair que ce n'est pas lui qui a imposé ce choix, que c'est Jean-Michel Aulas qui a décidé d'investir là-bas, c'est toujours celui qui paie qui décide, donc vous avez compris où est la réponse.

Enfin, dernier mot, sur la déclaration d'intérêt général. Je regrette que Nora Berra ne soit pas là, mais M. Havard vous lui transmettez nos amitiés et surtout le fait qu'elle aussi est sur la position de Denis Broliquier, elle soutient le Grand Stade et la déclaration d'intérêt général qui ne servirait à rien. Pour l'investisseur privé oui. Elle ne sert pas à grand-chose juridiquement.

Pour les finances publiques et l'investisseur public, oui elle est importante. Et vous vous mettiez derrière la position de Mme Chantal Johanno qui a dit « on attend que le PLU soit voté pour qu'on publie cette déclaration d'intérêt public. »

Il se trouve qu'à Nanterre, il y a un autre projet de stade qui s'appelle l'ARENA 92. Là encore, il suffit de se porter un peu sur ce qui s'est fait à Nanterre, pour voir que ce qui est facile à Nanterre, l'est beaucoup moins à Lyon.

A Nanterre, ils ont lancé en juin 2010 la révision du PLU. Et d'ailleurs, c'est en mars 2011 qu'il va y avoir une délibération suite au rapport du commissaire enquêteur et qui va donc valider cette révision. Deux mois après, en août 2010, il y avait le décret d'intérêt général sur l'ARENA 92. Pourquoi à Nanterre, il faut attendre 2 mois, et à Lyon 12 mois. Et encore, quand je dis 12 mois, on n'a pas la certitude de l'avoir. Parce que pour l'instant, comme le disait M. le Maire, il est sous le coude.

J'allais dire quand on est dans l'Opposition, on peut dire cela, quand on est dans la Majorité et quand on dit vouloir faciliter les grands projets d'agglomération, on fait en sorte que cette déclaration puisse sortir rapidement. C'est le vœu que j'exauce et le vœu que je demande à Mme Nora Berra de nous aider à défendre.

Voilà, Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques mots que j'ai pu vous dire en dépassant mon temps de parole, donc malheureusement, M. Havard va me rétorquer que mon temps de parole étant dépassé, dans les 15 secondes que je lui donnais, il est incapable de nous dire où il mettrait le futur stade de l'Olympique Lyonnais.

M. LE MAIRE : Il va réfléchir !

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, notre Groupe, hormis les membres de l'Exécutif qui s'abstiendront, votera contre ce projet de modification du PLU. J'en rappelle les principales raisons.

Nous entendons beaucoup dire que ce projet est d'intérêt général, mais on peut discuter de ce qu'apportera ce stade à notre ville, discussion qui n'a jamais eu vraiment lieu.

Je rappelle que notre position vise d'abord la desserte du Grand Stade qui n'est pas d'intérêt général, l'enquête publique l'a indiqué pour T2.

Investir plus de 100 millions d'euros pour desservir les champs ne développera pas l'agriculture, mais bien au contraire le mitage territorial et va donc ainsi à l'encontre du SCOT que nos élus Grand Lyonnais ont voté, à l'encontre du SCOT et de la sauvegarde du V vert.

Je rappelle aussi que lors de la dernière rencontre de l'Olympique Lyonnais à Gerland, les TCL ont souligné comme un exploit d'avoir réussi à faire circuler un métro toutes les trois minutes.

Nous doutons alors que le tramway qui desservira le grand stade puisse faire deux fois mieux en passant toutes les une minute trente ! Ce qui d'ailleurs aurait pour effet direct de paralyser tout le quartier Vilette/Paul Bert/Dauphiné du 3^e arrondissement.

Je souligne aussi que les deux extensions prévues pour le Grand Stade, T2 et T3, se feront :

- au détriment des espaces verts sur l'esplanade Dauphiné 2, destinée à devenir pour partie un parking pour tramways 30 soirs par an,
- au détriment aussi du développement d'autres lignes inscrites au PLU depuis 1997.

Et de plus, cela créera un délaissé urbain dans le quartier de Gerland, qui paradoxalement voit sa capacité de desserte en transports en commun augmenter avec la gare ferroviaire de Jean Macé, avec l'extension de la ligne B à Oullins et avec l'extension de T1 à Debourg.

D'autant aussi que l'extension de T2 pourrait se faire comme mon Groupe l'a proposé pendant l'enquête publique, vers la Soie et ainsi créer un ring en transports collectifs, amorce de la future ligne A8 prévue au PDU.

En effet, relier Vaulx-en-Velin à Bron, voire jusqu'à Saint-Priest, serait un premier passage du réseau vers la toile, de l'étoile vers la toile, comme vous le préconisiez samedi Monsieur le Maire.

Et si c'est la desserte d'Eurexpo qui devait primer, il aurait fallu examiner l'extension de T3 depuis la Part-Dieu par la route de Genas, par exemple, pour relier directement la gare au palais des expositions, tout en desservant les hôpitaux Est comme Thierry Philip, Maire du 3^e arrondissement, l'a déclaré à la presse le 26 janvier de cette année, si j'en crois les journalistes du Progrès. Et cette liaison, bel avantage, se ferait sans rupture de charge.

C'est pour toutes ces raisons que l'ADEME n'a pas donné son label à la partie « transports » du projet, n'étant pas dupe de l'étude commandée par OL Group à un cabinet parisien.

Les Lyonnais non plus ne semblent pas dupes. 65 % d'entre eux seraient contre ce projet, si l'on veut bien croire les sondages.

Enfin, mon Groupe se pose des questions quant au positionnement de la droite lyonnaise Monsieur Havard, qui dit « non » au Grand Stade, alors que la ministre du Développement Durable vient

d'annoncer 20 millions d'euros pour financer les extensions de T2 et T3 vers ce même Grand Stade – instable équilibre ou douloureux grand écart Monsieur Havard ?

Europe Ecologie Les Verts reste constant : nous sommes favorables à un investissement utile au plus grand nombre d'habitants, utile tous les jours, et répondant aux besoins en transports en commun les plus pressants. Ce n'est pas le cas dans ce qui nous est proposé. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Chers Collègues, je vais essayer de réexpliquer, il faut toujours réexpliquer, le projet, parce qu'il me semble qu'un certain nombre d'interventions ne me paraissent pas véritablement connaître le projet développé ; évidemment pour le Grand Montout, mais plus largement dans l'Est Lyonnais, puisque j'ai toujours dit que je considérais cet équipement pour l'Olympique Lyonnais comme un formidable accélérateur de développement de l'intérêt lyonnais.

Vous savez, je ne suis pas représentant de l'OL, contrairement à certains dans l'assemblée, je n'ai même pas une action. Certains en ont achetées, pas moi ! Donc, je n'ai aucun intérêt commercial.

Un petit intérêt quand même, comme Maire de Lyon, parce que je vois chaque fois que je me rends à l'étranger, en Europe, que c'est un formidable vecteur de rayonnement et déjà, cela serait une raison pour, effectivement, développer ce Grand Stade.

Je considère que souvent les déclarations sont à géométrie variable et que les arguments sont facilement réversibles. Puisque, par exemple, M. Hémon faisait référence à un très bon journal « Le Progrès » je me permets d'y faire référence également pour rappeler l'article, l'interview qu'avait donnée à ce journal l'un des plus farouche opposant au stade, le Maire de Meyzieu, M. Forissier.

Chacun d'entre vous, même s'il ne connaît pas en détail le projet du grand stade, voit bien qu'il y a la rocade Est, d'un côté Décines le Grand Montout et de l'autre côté Meyzieu, la ZAC des Gaulnes.

Il se trouve qu'en 2006, M. Forissier pensait et souhaitait que le Grand stade puisse prendre place sur son territoire. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il pensait à l'époque, à juste raison, que cela ferait rayonner son territoire. Il pensait aussi que c'était une source de recettes et de création d'emplois. Au journal « Le Progrès » qui lui posait la question de savoir pourquoi l'OL devait s'installer sur sa commune ?, il répondait : « pour moi, le projet d'un OL Land installé à Meyzieu, n'a que des avantages. Le site choisi près de la zone industrielle ne comporte aucune habitation, il n'y a aucun risque de nuisances. Pour l'OL c'est la garantie de disposer d'un grand terrain, 70 hectares. » (là il n'y en a que 55). A l'époque, il ne pensait pas que la collectivité locale bradait ses terrains, il voulait en donner 70 hectares !

Quand on lui parlait des transports, du déplacement qui représentait un long trajet et du stationnement, car à l'époque il avait peur que cela aille au Puisseux Vénissieux, il rétorquait : « Le stationnement est le problème majeur du Puisseux à Vénissieux puisque ce site ne dispose que de 21 hectares. » En ce qui concerne la circulation, on lui demandait si ce site n'était pas trop éloigné de Lyon ? Il répondait « l'OL c'est l'équipe de toute une agglomération et d'ailleurs la majorité des supporters vient de l'Est lyonnais. Pour eux c'est même parfois plus facile de venir à Meyzieu que de rentrer à Lyon ». Il poursuivait « installer le stade à Meyzieu permettrait de limiter ce problème d'embouteillage des axes routiers. D'ailleurs, nous avons la rocade Est » et il insistait longuement sur cette rocade Est qui allait permettre de pouvoir accéder au grand stade. Tout juste concédait-il au journaliste qui le poussait un peu dans son retranchement « le seul aménagement peut-être à réaliser serait de transformer deux giratoires en échangeurs pour améliorer les flux les soirs de match. » Il ajoutait « comme le projet du stade sera entièrement privé, cela veut dire que le contribuable n'aura presque rien à payer. »

Voilà mes chers Collègues, nos Collègues de l'UMP, quand cela les arrange ils sont « pour » et quand cela ne les arrange pas, ils sont « contre ». Ceux qui veulent être à la tête de l'UMP, qui ne savent pas s'ils doivent être « pour » ou « contre », qui ne savent surtout pas où ils doivent mettre le stade, ils ne disent rien, ils s'abstiennent et cela fait des mois, des mois et des mois que cela dure.

C'est vrai sur le dossier du grand stade, mais c'est également vrai sur tous les autres dossiers. Je lisais avec intérêt les déclarations d'un grand leader de l'UMP qui disait « J'attends pour voir, je veux concerter sur tous les projets. » Pour un programme pré-électoral, cela fait peu car à un moment donné, il faut dire ce que l'on a envie de faire.

J'ai dit ce que nous avons envie de faire sur le stade, puisque les problèmes de desserte sont un peu au cœur de la problématique et pour que chacun soit un peu informé, je voudrais vous dire ce que l'on veut faire sur ce dossier.

(Projection d'un diaporama.)

Tout d'abord, une première ligne qui est la ligne T2 qui vient de Perrache, qui passe par l'avenue Berthelot et qui se débranche pour aller sur Saint-Priest. La première idée que nous avons développée, c'est de pouvoir faire un deuxième débranchement symétrique de T2 permettant de desservir Eurexpo. J'ai vu, mes chers Collègues, que quelques élus peut-être un peu irresponsables, avaient déposé un recours contre l'extension de T2 jusqu'à Eurexpo. Je rappelle quand même pourquoi on fait le tour d'Eurexpo, il existe plusieurs entrées : l'entrée des visiteurs, celle des exposants, et une troisième qui a été aménagée de manière à pouvoir faire un hall indépendant.

Pourquoi aller jusqu'à Eurexpo ? Tout simplement, parce que lorsque l'on regarde le dernier salon – celui du SIHRA qui s'est déroulé à Eurexpo, cela a représenté 160.000 visiteurs, 20.000 personnes présentes sur les stands. Excusez-moi, mais pour l'agglomération, c'est tout de même important de pouvoir avoir ce type de salon.

Lors du deuxième salon Pollutec, salon écologique, le Président Directeur Général de ce salon, m'a dit après l'épisode neigeux qui avait vu tous ses visiteurs prisonniers de l'enceinte du site parce qu'on ne pouvait plus en sortir « Monsieur Collomb, si jamais dans les prochaines années, vous n'avez pas le projet du T2, nous déménagerons ».

Je vais continuer car j'entends des interrogations, peut-être de Mme d'Anglejan, toujours un peu impatiente ! Deuxième problème : le T3 au Grand Montout. Nous allons le débrancher ici, et cela fait partie des dossiers que nous allons déposer, si le Gouvernement le veut bien et j'en dirai un mot tout à l'heure. Le T3 aujourd'hui, c'est déjà, en dehors du stade, une des lignes qui a explosé. Pourquoi ? Parce que toutes les personnes de l'agglomération, au-delà de la Communauté urbaine, vont à Meyzieu pour déposer leur voiture, pour prendre le T3. D'ailleurs le Maire de Meyzieu dit toujours « j'ai des voitures dans toutes mes rues parce que le gens viennent le matin pour déposer leurs voitures ». C'est pour cela qu'en liaison avec le stade, nous allons sur le parking des Panettes, faire un parc de stationnement de 5.000 places. Il servira les soirs de match, mais également tous les autres soirs. Dans un premier temps, le SYTRAL en prendra 600 et au fur et à mesure que la nécessité s'en fera sentir nous augmenterons la capacité de ce parking de stationnement qui, je vous l'ai dit, est conçu pour 5.000 places.

Troisième point : liaison T2-T3. Je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est là que vos interrogations et vos impatiences trouvent un début de réponse, si on fait Eurexpo vers la route qui va jusqu'à Chassieu et l'Est Lyonnais, mais j'en parlerai après, nous allons faire un transport en commun en site propre qui dans un premier temps sera uniquement en bus, mais nous avons demandé à la Communauté urbaine que d'ores et déjà, on prévoit l'emprise d'un tramway de manière à faire en sorte que l'on relie T2 à T3. On commence à mailler l'Est de l'agglomération lyonnaise.

Nous sommes en train de cadencer la ligne TER gare de Vénissieux car tout cela à des correspondances et lorsque l'on disait tout à l'heure passer de « l'étoile à la toile », cela permet de ne plus passer simplement de la périphérie jusqu'au centre, mais lorsque tout ceci sera réalisé, cela permettra aux personnes de se retrouver à la gare de Vénissieux, il y aura peut-être une intersection sur la voie ferrée.

Ensuite restructuration du réseau « bus ». Une fois que l'on a fait la ligne que je viens de vous décrire, que peut-on faire ? Nous nous trouvons aux limites de la Communauté urbaine ce qui représente les

limites auxquelles l'on doit s'arrêter, la où la Chambre Régionale des Comptes nous a demandé de nous arrêter car aujourd'hui nous allons un peu plus loin. C'est tout le problème du débat avec le Conseil général sur les transports dans l'agglomération. Nous avons fait une ligne de bus en « zigzag » qui dessert totalement le cœur de Chassieu et continue ensuite du côté de Genas où l'on a refait une ligne qui va aller remailler sur T3 sur de la desserte de zone industrielle.

Et si, comme je le propose demain, la Communauté de Communes de l'Est lyonnais adhère au pôle métropolitain, on pourra la prolonger du côté de l'aéroport, du côté de Genas, du côté de Saint Laurent de Mûre, du côté de Saint Bonnet de Mûre et là, on aura commencé à véritablement mailler l'agglomération lyonnaise.

Autre projet en cours, sur lequel il y avait une interrogation, on me disait « *pourquoi pas A8* ». Et bien regardez A8. A8, c'est sur le boulevard urbain Est de Lyon qui est aujourd'hui en construction et qui va passer vers les 7 Chemins. C'est ce boulevard qui demain va structurer, va être l'épine dorsale de l'Est lyonnais, qui va permettre de relier aussi toutes les transversales que je viens de vous décrire. Alors, vous me direz, pourquoi ne pas commencer par A8 tout de suite ? Tout simplement parce que le boulevard urbain Est n'est pas encore construit. Donc avant d'y mettre des transports en commun, il faut d'abord le construire et il est en cours de construction.

Voilà ce que pourraient être les 7 Chemins. Quand on me dit « *oui mais aux 7 Chemins, c'est là où il faudrait aller* ». Voyez aujourd'hui, si vous connaissez les 7 Chemins, ce n'est pas l'endroit le plus terrible de la vie, ce n'est pas là où vous achetez une résidence. Et bien voilà, les 7 Chemins, ça va devenir ça. Le boulevard Est, ça va être ça. Le triangle de l'aviation qui est au bord du boulevard urbain Est, ça va être ça.

Vous avez les phases de la mise en service entre 2011 et 2017. Donc quand des gens me disent « *mais Monsieur Collomb, pourquoi on ne fait pas A8 tout de suite ?* », et bien simplement, excusez-moi, on termine le boulevard en 2017, donc je ne vais pas vous mettre des tramways tout de suite, je vais attendre d'avoir quand même terminé les choses parce que ce n'est pas simplement de l'idée, pas simplement du concept, c'est de la réalisation.

La réflexion du Grand Lyon sur le moyen terme, c'est tout ça. Monsieur Geourjon, vous voyez, une des réflexions qu'on a -parce qu'on pense à relier les espaces naturels à d'autres espaces naturels- c'est comment relier les deux zones à travers le stade du Grand Montout. C'est comme les cheminements des liaisons vertes dont on parlait tout à l'heure en début de séance, ça ne se fait pas en un jour. Il va falloir qu'on achète un certain nombre d'espaces ou de maisons pour pouvoir faire cela. Mais c'est ça le véritable projet global qui, un jour, permettra de relier le Grand Large au V-vert et faire en sorte qu'il y ait ce qu'on appelle, dans le langage du schéma de cohérence territoriale, les corridors verts.

On voit ce que ça donne concrètement sur les images. Ce qui est prévu aujourd'hui, c'est de faire passer les bus là mais déjà on prévoit l'emprise ici. Quand vous montez du Nord au Sud sur l'Ouest, vous avez le V-vert mais sur l'Est, vous avez toutes les lignes de bus qui vont desservir le grand Est lyonnais.

Voilà, c'est cela le projet dont on nous dit « *c'est nul, ça ne marche pas, etc, etc...* ». On en profite pour requalifier un certain nombre de voiries : pour ceux qui connaîtraient la rue Elisée Reclus dans le coin, ce n'est pas du grand luxe.

Le Grand Montout se situe dans une zone de ruissellement et il fallait qu'on puisse capter les eaux qui sont les eaux de ruissellement. Plutôt que de faire un truc bête, c'est un peu comme pour le tunnel de la Croix-Rousse où on aurait fait que de l'utilitaire et bien on a décidé qu'avec de l'utilitaire, on allait faire aussi de l'agréable. Ca va donc donner une zone d'eau, humide et à côté, c'est le V-vert.

Ceux qui me disent que « *c'est le bétonnage du paysage etc...* », je veux bien mais je les attends à la fin de la réalisation.

Deux précisions simplement : l'une sur le coût. Un de ces jours, je vais finir par faire quelques procès moi aussi. Nous en sommes dans la réalisation des ouvrages à de la maîtrise d'œuvre qui est sous la responsabilité de gens qui ont été choisis pour ça et donc l'ensemble des travaux se monte à 168 millions. Aujourd'hui, c'est plus au doigt levé, ce n'est pas au pifomètre parce que les gens qui travaillent là-dessus en donnant maintenant les devis au Grand Lyon, ils s'engagent sur leurs propres responsabilités. Si par exemple, c'est 50 % de plus, leur responsabilité serait engagée et le Grand Lyon pourrait faire un certain nombre de recours.

Dernier point : la déclaration d'intérêt général. Le Gouvernement... excusez-moi, mais on est particulièrement dans une situation détestable. Moi je n'aime pas cette façon politicienne de prendre les choses parce que vous voyez, pour réfléchir sur le devenir des équipements sportifs, ce Gouvernement avait demandé un rapport qui a été remis à M. Fillon. Quelle est la principale disposition ? C'est de dire, aujourd'hui, ni l'Etat, ni les Collectivités publiques n'ont la possibilité de financer des équipements sportifs autant que le nécessite notre pays. Si on ne peut pas le faire, il faut que le privé puisse le faire. Mais à ce moment là, comme cela remet en cause le droit de l'urbanisme (droit de propriété, etc...), il faut qu'il y ait une déclaration d'intérêt général des équipements sportifs, ce qui permettra la construction de grand équipement contribuant au rayonnement de grandes agglomérations comme celle de Lyon. C'était le rapport de M. Seguin. Ca a été confirmé quelques temps après par M. Besson. Ca a fait l'objet d'une loi. Au début, cette loi, c'est un amendement de M. Mercier et de moi-même. Je renverrai aussi aux journaux puisqu'à l'époque, on était plus favorable au grand Stade et ça a fait la première

page du Progrès, finalement source de références historiques. On a donc fait une proposition de loi et le Gouvernement a dit non, il faut que ça soit un texte qui soit fait par le Gouvernement et ce texte a été présenté par le Gouvernement. Or, mes chers Collègues, si on rediscute aujourd'hui (le texte est d'abord passé devant le Sénat et après, il est allé en navette devant l'Assemblée Nationale), c'est qu'à l'Assemblée Nationale, M. Meunier a demandé que sur des projets de ce style, il puisse y avoir un avis de tous les Conseils municipaux concernés. Ce qui fait que l'ensemble de nos collègues sont en train de délibérer en ce moment sur la révision du PLU et leur avis sur les propositions de stade.

Voilà où nous en sommes. Alors évidemment, pour des raisons d'ordre d'élection du Conseil Général puisque M. Forissier, qui est candidat, après avoir été un grand partisan du stade de Meyzieu est un grand adversaire du stade du Grand Montout qui est de l'autre côté de la voirie. Peu importe. Il faut bloquer un peu ce dossier. Et après, on continuera à le bloquer. Mais chers Collègues, franchement, s'il faut changer de Gouvernement pour pouvoir avoir le grand stade, et bien, on va le faire ! On va le faire ! Vous nous mettez dans l'obligation de le faire.

(Applaudissements.)

Voilà Mesdames et Messieurs, je demande votre avis sur ce projet de délibération.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les élus des Groupes Centristes et Démocrates pour Lyon ainsi qu'Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau Centre & Apparentés ont voté contre à l'exception de Mmes Reynaud, Nachury, d'Anglejan, Berra et M. Turcas qui se sont abstenus. Les élus du Groupe Europe Ecologie, les Verts et Apparentés ont voté contre à l'exception de Mme Roy, MM. Hémon et Buna qui se sont abstenus. M. Giordano absent sans pouvoir, n'a pu exprimer son vote. Mme Perrin-Gilbert s'est abstenue.)

(Adopté.)